

Labastide Infos



Sommaire

- Infos communales p. 2 & 3
- Ecole et ALAE p. 4 & 5
- Dossier PLU p. 6 à 8
- Vie associative p. 8 à 11
- Agenda et brèves p. 12



Sapin de Noël devant la mairie

Collecte des Ordures ménagères
et des Emballages Recyclables

Le calendrier des collectes 2016
est inséré dans Volontés
communes

Le guide de tri est inséré dans le
bulletin
Pour les retardataires, les
conteneurs jaunes (ER) peuvent
encore être retirés en mairie

Editorial...

Cette période de fêtes ne peut faire oublier les événements dramatiques du 13 novembre dernier. La cérémonie célébrant l'Armistice du 11 novembre 1918 a pris cette année une dimension particulière puisque organisée le 15 novembre, elle a associé l'histoire et le présent. La Marseillaise chantée avec enthousiasme par les enfants de l'école a ému les nombreux Bastidois présents.

La vigilance a été renforcée, aux abords de l'école en particulier, mais avec la volonté de ne pas transformer le village en camp retranché, ce qui serait déjà une petite victoire du terrorisme.

Dans un registre heureusement plus normal, il faut noter que les derniers mois ont été particulièrement denses pour les agents et les élus communaux.

En effet, en plus de la gestion des affaires courantes, ils ont poursuivi la révision du PLU engagée depuis 2014 et pris en charge la réflexion sur le schéma départemental de coopération intercommunale du fait de l'adoption de la loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République durant l'été.

Ces deux sujets font l'objet d'un compte détaillé dans le corps de ce bulletin.

Les affaires courantes, c'est bien entendu le suivi des activités périscolaires et la poursuite des équipements prévus pour améliorer l'accueil des jeunes Bastidois : un abri a été bâti dans la cour de l'école après que son revêtement a été refait pour sa partie haute. Le temps clément de cet automne 2015 a permis aux enfants de profiter pleinement de ces améliorations.

Les affaires courantes, c'est aussi les modifications apportées à certains services municipaux ou intercommunaux : la gestion des salles a été renforcée et la collecte des OM connaîtra début janvier des modifications sur lesquelles on reviendra plus loin (p.3)

Les affaires courantes, c'est enfin la gestion du personnel : recrutement d'un agent pour le service technique, organisation de la formation continue des agents titulaires ou contractuels, mise en place de la nouvelle procédure de l'entretien annuel.

Les élections régionales ont occupé deux week ends : préparation le samedi et opération de vote et de dépouillement le dimanche. Ces moments sont importants pour le dynamisme démocratique de la commune et les Bastidois ont été à chaque tour plus actifs que la moyenne nationale. Labastide conserve son statut de commune de référence en affichant des résultats proches de ceux de la région.

En cette période de vœux, je vous adresse ceux du Conseil municipal en vous assurant de notre complète implication dans l'action communale.

François VERGNES, maire

Vie communale

Alain Carcy, une retraite méritée après 31 ans de bons et loyaux services

C'est dans la salle de Canibal que le départ à la retraite d'Alain Carcy a été célébrée avec retard mais avec d'autant plus de sincérité le 22 septembre dernier. Cette salle a été aménagée à la place de l'ancien atelier municipal qu'Alain Carcy avait créé de toutes pièces avec le sens de l'économie qui le caractérisait. Dans son allocution, le maire a souligné la polyvalence et la disponibilité sans limite de celui qui assuré seul pendant de longues années l'entretien des stades, de l'école et des autres bâtiments communaux, sans oublier le matériel auquel Alain Carcy a toujours accordé la plus grande attention ! Des élus représentant toutes les municipalités qu'Alain a servies, les collègues et les amis ont partagé le verre de l'amitié qui portait ce soir-là particulièrement bien son nom.



Deux piliers des services communaux
Alain Carcy présente à Christian Bézio les charmes de la retraite alors que ce dernier attaque sa dernière année d'activité à la mairie.

« Ensemble, plantons des arbres pour le climat et la biodiversité » à Labastide

Symbole de la biodiversité l'arbre nourrit de mille façons, chauffe et présente une multitude de niches que la faune et la flore s'empressent de coloniser.

Aussi la Commune souhaite-t-elle se joindre au programme national « Un Arbre pour le Climat », un arbre pour nos enfants, un arbre pour demain.

Ce sera fruitier, un pommier dont la récolte réglera nos écoliers. Nous préparerons et fêterons cet événement autour de multiples activités durant le temps périscolaire en associant toutes les bonnes volontés.

Au delà de cette manifestation symbolique, le programme de plantations se poursuit dans la commune : haies, arbustes, arbres ...

Annie Pons

Evolution des intercommunalités : la position des élus bastidois

La loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République impose de réduire le nombre d'Etablissements Publics de Coopération Intercommunale. Le préfet du Tarn a proposé pour notre secteur de fusionner les 3 communautés de communes incluses dans le Pays Vignoble gaillacois (Tarn & dadou, Rabastinois, Vère Grésigne Salvagnac).

Après une discussion approfondie, le conseil municipal s'est prononcé à l'unanimité contre ce projet pour les raisons suivantes :

D'un point de vue général, ce schéma présente les défauts classiques de ces documents produits par l'administration d'Etat plus soucieuse d'atteindre coûte que coûte des objectifs au demeurant discutables que d'accompagner le développement des territoires.

C'est ainsi qu'aucune discussion sérieuse n'a été organisée avant l'envoi du projet aux communes. Il a fallu que les acteurs locaux se mobilisent et mettent la main à la poche pour éclairer un peu les enjeux des évolutions envisagées.

De même, les demandes formées par certaines communes, dont Labastide, de changer d'intercommunalité ont été ignorées alors que le préfet veut imposer à des communes qui n'en veulent pas de rejoindre une autre CC.

Au plan local, le sujet a été longuement abordé lors des derniers Conseils. Les élus bastidois ont regretté que la réflexion soit si difficile à engager au niveau intercommunal. Il est probable que le président de Tarn et Dadou ne souhaitait pas mettre sur la table les questions qui fâchent, relatives à sa gouvernance ou à la solidarité à sens unique qui préside aujourd'hui à T&D.

J'ai convaincu mes collègues du PETR d'engager un travail avec des universitaires toulousains dont les premières analyses ont été présentées ces dernières semaines. Elles éclairent de façon particulièrement intéressante la complexité du grand territoire et pourront servir demain à fonder la gouvernance du ou des EPCI qui émergeront du nouveau Schéma Départemental de Coopération Intercommunale.

Pour ce qui concerne la situation de Labastide au sein de T&D, l'analyse financière d'un éventuel départ a mis en lumière que la commune était contributrice nette de la communauté pour un montant supérieur à 200 000 €. Cette situation est aggravée par la mise en place de la fiscalité additionnelle et le processus en cours d'harmonisation du taux de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

En effet, la différence des valeurs locatives entre des communes comparables était jusqu'à maintenant compensée par les taux qui étaient bas à Labastide. L'unification de certains taux va créer une situation inéquitable au détriment des Bastidois que l'actuelle direction de T&D ne veut pas compenser. J'utiliserai tous les moyens, en particulier juridiques, pour remédier à cette situation.

F. Vergnes, maire, délégué de la commune à la CC T&D

PS : Des bouleversements indépendants de la volonté de T&D ou de Labastide ont entraîné la suppression du second poste de délégué pour la commune. R. Pourcel siège désormais en tant que suppléant.

Vie communale : Compte-rendu et suites de la réunion publique du 19 novembre

Une vingtaine de Bastidois a participé à cette réunion consacrée pour l'essentiel au service d'enlèvement des ordures ménagères.

Patrica Lafond, responsable du service OM à Tarn & Dadou a présenté les modifications et répondu aux questions des participants. Les changements suivants sont engagés dès le 1^{er} janvier :

La commune est divisée en 2 zones ayant des fonctionnements différents

Le village sera désormais en mode « apport volontaire » grâce à deux sites prochainement équipés de cuves enterrées pour les OM et les ER. Le site de la place du pioch sera équipé à terme d'une cuve à verre. Le second site du côté Ouest du village n'est pas encore défini, des discussions étant en cours avec les propriétaires. La dernière collecte aura lieu le mercredi 30 décembre 2015.

Les habitants du village peuvent conserver la caisse jaune mais ne devront plus la sortir. Il leur sera proposé un « bio-sac » réutilisable pour transporter les ER vers les cuves.

Les OM devront être conditionnées dans des sacs étanches de 50 l. maximum.

Une solution provisoire est mise en œuvre avec des conteneurs. Les usagers concernés ont été informés par courrier.

Le reste de la commune a été doté de conteneurs jaunes de 240 l pour les ER qui seront collectés 2 fois par mois, toujours le mercredi, les OM restant collectées toutes les semaines. 1^{er} collecte le mercredi 6 janvier, puis le 20...

Parmi les autres thèmes abordés lors de la réunion :

- ⇒ Les travaux de voirie : le programme 2015 a été réalisé et il est prévu d'intervenir sur la rue St Blaise et de finaliser la rue de Carraïroles
- ⇒ La question de la vitesse sur la RD 30 à la Nouarié : l'appel au civisme est nécessaire mais certainement pas suffisant
- ⇒ Le PLU (voir dossier 6 à 8)
- ⇒ Le rôle de l'Architecte des Bâtiments de France dans le village : le non respect des prescriptions entraînera la non-conformité des travaux, ce qui est préjudiciable en cas de vente ou de donation.
- ⇒ La recomposition territoriale et les problèmes au sein de T&D (voir p. 2)
- ⇒ Traitement des déchets verts : le maire a souligné les efforts faits par de nombreux Bastidois pour éviter les feux et rappelé sa volonté de trouver une solution locale

L'équipe technique à nouveau au complet



40 km de routes, des hectares de pelouse, des bâtiments publics qu'il faut entretenir, des plantations toujours plus nombreuses : le travail ne manque pas !

Au menu des prochaines semaines :

- travaux de maçonnerie
- enduit du mur de la rue de Carraïroles
- finitions des abords de la salle de Canibal
- Assainissement et cave du presbytère

Les 4 Mousquetaires du service technique (de g. à d.) :
Cyrille Albouy, José Fernandes, Jean-Michel Sire, Rémi Parcerisas

À l'école, en images

L'école soutient le Téléthon au bowling Marla Tyla



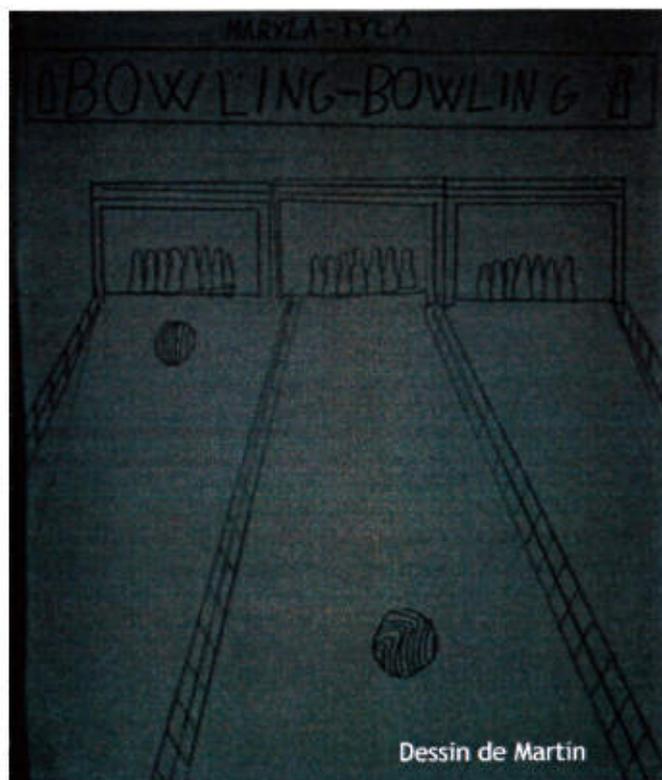
L'après-midi du vendredi 4 décembre 2015, les élèves de Labastide de Lévis, du CP au CM2, sont allés au Bowling Marla Tyla. Les enfants de l'école étaient invités, à l'occasion du Téléthon, à faire une partie. Tous les élèves qui ont participé à la sortie ont donné un euro ou plus pour le téléthon.

Texte écrit par les élèves

Il faut saluer l'initiative d'Aline et de Bernard Lala, gérants du Marla Tyla qui ont invité les enfants de l'école dans le cadre de leur action Téléthon.

Un grand merci aussi aux cars Coulom et à Didier Amat qui ont assuré gracieusement le transport entre l'école et le bowling.

41 enfants ont ainsi pu découvrir un sport attractif et contribuer au financement de l'Association Française contre les Myopathies.



Dessin de Martin

Des nouvelles de l'ALAE

Après s'être familiarisée avec le nouveau fonctionnement de l'Alaé et la réorganisation des locaux :

- transformation de l'ancienne garderie en salle d'accueil plus fonctionnelle avec réaménagement des espaces
- création du bureau de l'Alaé dans un espace de travail partagé à la BCD

la nouvelle équipe d'animation a pu s'atteler à

mettre en œuvre le projet pédagogique au cours de ce premier trimestre. Elle a pu s'appuyer sur les propositions des intervenants en Nouvelles Activités Périscolaires (langage, badminton, ping pong). Je remercie particulièrement Axelle Gousset, qui anime l'atelier Danse et qui a joué un rôle moteur pour organiser la fête de Noël de l'ALAE.

Le projet est coordonné par la directrice, Marie-Pascale Busquets, sur les 5 sites de l'Alaé multisites : 339 enfants y sont inscrits pour 359 enfants scolarisés. Ses intentions pédagogiques et éducatives sont déclinées à Labastide sur le thème « nature et évasions ».

Séverine Pradel, directrice adjointe, organise et supervise le travail de l'équipe au quotidien. (...)

Le projet pédagogique complet est téléchargeable sur le site www.labastide-de-levis.fr

- onglet école et activités jeunesse - alae multisites - année scolaire 2015-2016

Tous les enfants et le personnel d'animation vous souhaitent une bonne année 2016

(...) L'ALAE c'est 69 enfants inscrits pour 80 enfants scolarisés, ce qui demande beaucoup de travail pour préparer le suivi des différents moments de la journée avec les animateurs : accueil du matin, passerelle vers l'école, pause méridienne de 2 h pour deux services à la cantine, Alaé du soir autour des NAP organisées 3 fois par semaine. Une journée complète s'anime de 7h30 à 18h30 avec du personnel mobilisé.

Il faut prendre en compte l'important travail de préparation réalisé pour proposer bon nombre d'activités aux enfants (bricolage, ateliers d'expression, jeux collectifs, cartes de mission à la cantine). Les accompagner dans leur choix pour se détendre à l'Alaé en fin de journée (jeux de société, lecture, relaxation ...) est aussi important pour leur développement.

Je souligne enfin l'implication d'Annie Pons pour les sensibiliser à la nature et au respect de l'environnement autour de l'activité jardin (herbiers, récolte des graines, étude de la faune et de la flore de manière ludique et passionnée...). Elle est présente en NAP tous les lundis et au besoin pendant la pause méridienne lorsqu'il faut apprendre aux enfants à cueillir le fruit de leurs plantations ou préparer la fête de fin d'année.

Beaucoup d'idées fourmillent. Le début de l'année 2016 sera marqué par la création, avec l'aide des petites mains, de la future outillthèque qui viendra agrémenter la partie jardin de la nouvelle cabane et permettra de continuer l'initiation à la pratique du jardin dans de bonnes conditions.

Un composteur est déjà opérationnel et sera bientôt rejoint par un lombri-composteur pour renforcer la sensibilisation à la pratique du tri. Cette préoccupation est également au centre de la réflexion sur la labellisation de la cantine qui s'inscrit dans le projet pédagogique de l'ALAE.

Ingrid Mosna, adjointe chargée des affaires scolaires



Le spectacle de fin d'année a permis aux enfants, petits et grands, de monter sur scène et de surmonter leur tract.

Ils ont présenté les différentes disciplines qu'ils apprennent durant les temps périscolaires : danse, musique et chants, activités manuelles.

Leur créativité aux couleurs de Noël a été applaudie par les parents venus très nombreux ce vendredi 18 décembre.

Un apéritif offert par la mairie a conclu la soirée en toute convivialité.

Un grand merci pour les bénévoles des Amis de l'école pour leur coup de main.



La cour de l'école s'embellit



Les vacances d'automne ont été mises à profit pour poursuivre les travaux à l'école :

- La partie haute de la cour, du côté de la garderie, a été revêtue d'un enrobé bien lisse qui facilite les déplacements en tricycles et réduit les risques d'accident
- Dans la foulée, les employés municipaux ont monté l'abri tant attendu pour protéger le matériel de cour et du potager
- L'aménagement informatique n'a pu être achevé et s'est poursuivi durant les vacances de Noël

Côté potager, les potimarrons et les poireaux bio cultivés par les enfants ont agrémenté les menus proposés à la cantine. C'est le circuit court par excellence !

La commune de Labastide de Lévis a adopté son **Plan Local d'Urbanisme (PLU)** en 2005. Ce document a fixé les grandes orientations d'aménagement de notre commune au cours de ces dernières années. Il a offert des possibilités d'urbanisation dont certaines ont été mises en œuvre. Le quartier de Carrairoles commence à se dessiner avec la reprise de la vente des terrains constructibles par la société Tarn Promotion Service et la réalisation pour 2016 du macro lot social par Tarn Habitat. La commune a décidé d'**engager la révision** en 2013 dans le respect des cadres nationaux et régionaux afin de décider ensemble de l'évolution de la commune. Les élus proposent de poursuivre sur la voie du développement maîtrisé, tant pour l'habitat que pour l'activité économique. Les élus souhaitent protéger le patrimoine historique et le potentiel agricole, important, de la commune car ce sont deux atouts pour les années à venir.

Le PLU : en résumé

Le **Plan Local d'Urbanisme** est à la fois un document à caractère prospectif (prévisions de développement) et réglementaire (gestion du droit des sols). Ce document traduit un projet communal en orientations d'aménagement et en droit d'occupation des sols afin de garantir sa faisabilité et sa cohérence. L'élaboration d'un P.L.U nécessite 18 à 24 mois de procédure en fonction de l'ambition des projets et des compétences particulières.

L'élaboration de ce document d'urbanisme s'inscrit dans des objectifs de développement durable en prenant en compte, non seulement les questions d'urbanisme, mais aussi celles relatives à l'habitat, au développement économique, aux équipements, aux déplacements, à l'environnement.

La municipalité est assistée dans cette révision par un bureau d'études de Toulouse, **Parcourir Les Territoires**, qui mène un travail d'analyse de fond autour d'une équipe spécialisée. Elle se déplace sur notre territoire pour mener une étude de terrain (écologue, architectes urbanistes, ...) et elle accompagne les élus et la population dans leurs choix.

Où en est-on de la démarche de révision ?

La procédure de révision du PLU a été engagée en juillet 2013 afin de mettre ce document d'urbanisme en conformité avec les dernières évolutions législatives et en respectant le cadre fixé par le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Gaillacois.

Pour bénéficier d'un taux de subvention favorable (50%) et réduire les coûts, les élus ont décidé de lancer un appel d'offre groupé pour répondre à cette mission avec les communes de Gaillac et Montans.

Le diagnostic

Une analyse socio-démographique, économique, urbanistique, paysagère et environnementale a eu pour objectif d'identifier les atouts, les contraintes, les risques, les tendances d'évolutions ainsi que les projets communaux. Jusqu'au mois de mars 2014, le bureau d'études a recueilli les informations nécessaires à la mise en route de la révision.

En parallèle, un **diagnostic agricole** de la commune a été réalisé par le bureau d'études Urba2D en concertation avec les agriculteurs de la commune et ceux résidants hors commune mais ayant des terres sur le territoire.

Les élus ont validé le **diagnostic agricole** le 16 mai et une **réunion de présentation aux agriculteurs** a été organisée le 27 mai 2014.

méthode

Le Plan Local d'Urbanisme est bien plus qu'un document de gestion du droit des sols, il est un outil de gestion du développement territorial et urbain.

Le PLU met en place une véritable démarche de projet, articulée en plusieurs phases, dont :

le diagnostic

Conçu comme une photographie dynamique du territoire, le diagnostic dresse un état des lieux de la commune sur les thématiques de l'habitat, du développement économique, des déplacements, de l'environnement, etc.

le PADD

Le **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)** - pièce maîtresse du PLU - expose les objectifs de développement fixés par la municipalité pour les années à venir.

le zonage et le règlement

Ce n'est qu'après avoir défini et retenu un projet d'aménagement que la traduction réglementaire est engagée. Celle-ci permet alors de définir, pour chaque secteur de la commune, une vocation et un règlement adaptés.

Le Projet d'aménagement et de développement durables de Labastide de Lévis

Le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** constitue une pièce maîtresse du document d'urbanisme communal et a été débattu en **Conseil Municipal** le 27 mai 2015.

Il présente le rythme de développement envisagé pour les prochaines années et les orientations choisies en matière d'habitat, d'équipements, de déplacements, d'environnement, conformément aux directives nationales et aux grandes orientations du SCoT.

Il est en adéquation avec les objectifs fixés par les élus en termes de développement maîtrisé de la commune et de protection de son patrimoine naturel, agricole et bâti.

DOSSIER SPECIAL PLAN LOCAL D'URBANISME

La municipalité a construit un projet s'articulant autour de **SIX** grands axes et principes d'aménagement :

- **Polarités urbaines** : conforter les deux polarités urbaines (le village et le quartier de Gauzide) et développer un réseau de liaisons douces;
- **Activités économiques** : Structurer le secteur Sud autour de la RD 988 et du Tarn, vocation économique et touristique ;
- **Hameaux** : parachever le développement du hameau de la Soucarie ;
- **Entrées de ville, mobilités douces** : améliorer la lisibilité et la sécurité des entrées de villes ainsi que la gestion des mobilités douces
- **Agriculture** : valoriser l'agriculture et la viticulture, vecteur économique local
- **Nature et cadre de vie** : reconquérir les espaces naturels et écologiques de la commune (le Tarn et ses berges, les ruisseaux), ainsi que les usages qui y sont liés (chasse, pêche, loisirs ...).

La commune respecte également les obligations en termes de logement social ou de protection des espaces naturels et aquatiques (trames verte et bleue).

Les règles de constructibilité en dehors des zones urbanisées ont été considérablement durcies par les dernières lois votées par le Parlement, sans qu'il soit possible de procéder à quelques adaptations de bon sens.

Prochaines étapes avant l'arrêt du PLU

Aujourd'hui, l'étape consiste à traduire les choix du PADD (projet communal) de manière réglementaire, à travers deux volets : le **zonage** et le **règlement**.

Le **zonage** consiste à découper le territoire communal en « zones » qui auront des vocations particulières (agricoles, naturelles, urbaines) et des usages différenciés (résidentiel, culture, loisirs...). Il fixe les limites entre les espaces constructibles, constructibles sous conditions et non constructibles. Il doit permettre aux occupations urbaines, agricoles et naturelles de cohabiter dans de bonnes conditions.

Le **règlement** s'attache à fixer, pour chaque « zone » du territoire communal, les caractéristiques de l'occupation du sol à travers des articles qui permettent l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme.

Le Bureau d'études et la Commission Urbanisme travaillent en parallèle à l'analyse des demandes des bastidois et sur les trois Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui permettent de préciser l'avenir des zones à enjeux spécifiques.

- **liaison village/quartier de Carraïroles,**
 - abords de la RD 988
 - déplacements doux.

Ces OAP sont des documents graphiques qui complètent le zonage et le règlement sur des points précis. Leurs principes doivent nécessairement être respectés en plus des dispositions du zonage et du règlement.

Les éléments de patrimoine ordinaire identifiés (art L.123-1-5 7° du Code de l'Urbanisme) font l'objet d'une attention particulière (pigeonniers, lavoirs, arbres remarquables, croix des chemins, certains puits ...) L'objectif n'est pas de mettre en place une servitude contraignante mais de pointer ce qui fait la richesse culturelle de la commune pour que de futurs aménagements ne viennent pas les dégrader. Ils seront répertoriés et intégrés au PLU.

Comment est mise en œuvre la concertation publique autour du projet de révision du PLU ?

Vous avez dit concertation ?...

La concertation « associe pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales, et toutes les autres personnes concernées dont les représentants de la profession agricole » (article L. 300-2 du Code de l'Urbanisme). La concertation consiste à consulter et à demander l'avis des personnes concernées par le projet avant qu'il ne soit arrêté. Son objectif est d'informer mais aussi de faire remonter des informations, de recueillir des avis et si possible d'aboutir à un consensus.

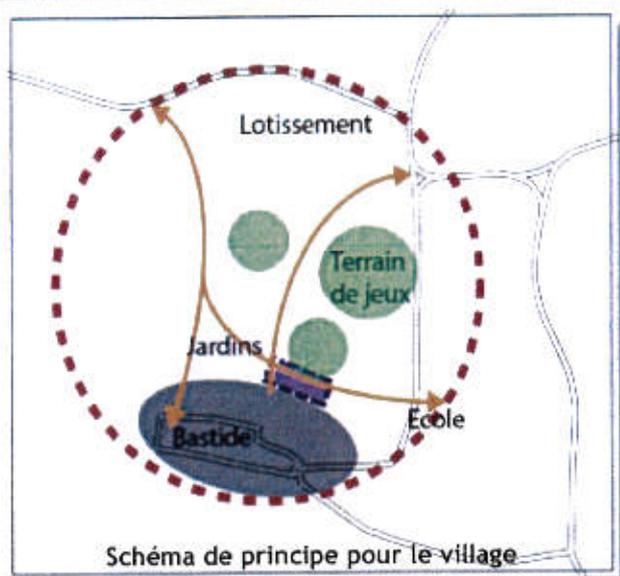
Application concrète :

Le projet de zonage et les premiers éléments de la réflexion sur les enjeux agricoles et les aspects réglementaires (classement des espaces boisés, sièges d'exploitation, changements de destination, identification des zones écologiques et des éléments remarquables du patrimoine en milieu rural...) ont été présentés aux agriculteurs de la commune ou ayant des terres sur la commune lors d'une réunion de travail le mardi 24 novembre 2015, en présence de la technicienne de la Chambre d'agriculture.

Un courrier a été adressé aux agriculteurs absents afin qu'ils puissent donner leur avis sur le projet en mairie jusqu'au 4 décembre 2015.

Les documents relatifs au PLU sont consultables en mairie et téléchargeables sur le site de la commune : www.labastide-de-levis.fr aller à la page d'accueil

DOSSIER SPECIAL PLAN LOCAL D'URBANISME



Le Conseil Municipal s'est aussi engagé à informer la population par tous moyens habituels: bulletin municipal, affichage, site internet, réunions publiques. Des panneaux de présentation consultables dans la salle du conseil à la mairie et sur le site permettent au plus grand nombre d'entre vous de suivre ce travail.

Les personnes publiques sont aussi associées à cette démarche. Plusieurs réunions de travail préalables à leur consultation officielle sont en cours afin que le projet réponde au mieux à leurs exigences. Le projet de zonage et de règlement sera ensuite retravaillé et arrêté par le Conseil municipal.

Une réunion publique sera organisée dans le courant du premier trimestre 2016 lorsque le projet d'arrêt du PLU sera finalisé.

Une enquête publique aura lieu après l'arrêt du PLU.

Les élus bastidois attachent une attention particulière à la concertation.

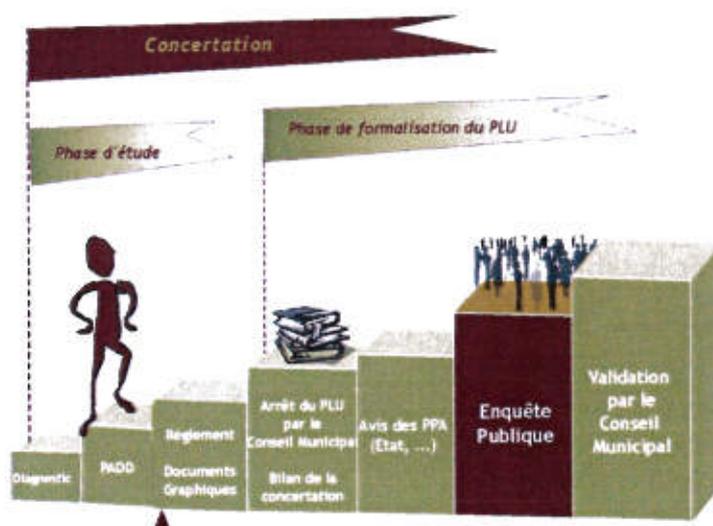
Tous les habitants sont invités à s'exprimer durant la procédure, pour suggérer des évolutions ou demander le reclassement d'une parcelle.

Comment ? :

→ Par courrier ou courriel adressé à M. Le Maire

→ Directement sur le registre disponible au secrétariat

Toutes les demandes sont prises en compte et recevront une réponse.



Vie associative ADMR

L'association d'Aide à Domicile en Milieu Rural de Labastide de Lévis (ADMR) a organisé le vide-grenier le dimanche 06 septembre 2015, à Cestayrols. Encore une fois, cette animation a été une réussite : collectionneurs à la recherche de la bonne affaire (les plus matinaux !), flâneurs et curieux, enfants venus avec leurs petites économies... C'est toujours un moment agréable. On se retrouve et on papote, on fait une bonne action en se faisant plaisir : les gâteaux du stand de l'ADMR ont eu un franc succès !

L'ADMR a tenu son assemblée générale à Castanet, le 3 octobre 2015. Les familles, les salariées et les bénévoles apprécient ce rendez-vous qui permet à tous de prendre la mesure de l'impact de l'association sur la vie des habitants de Labastide-de-Lévis et des autres communes couvertes. L'ADMR de Labastide de Lévis est une association dynamique, son activité est en progression.

Après la réunion, un goûter et un spectacle de danse proposé par le groupe folklorique « Les Sévillanes » (flamenco, garrotin) ont enchanté le public qui a pu danser : partage, plaisir et émotion ! Ces moments de convivialité donnent une image de l'engagement de l'ADMR : maintenir les liens en milieu rural.

L'ADMR, c'est aussi et surtout au quotidien des interventions auprès des familles. Pour obtenir une information :

- Une visite au bureau de l'ADMR à Sénouillac : le mardi de 14 h à 17 h et le vendredi de 9 h à 12 h.
- Un coup de téléphone au 06 32 90 29 92

Vie associative



Les Elfes des vignes

La rentrée des Elfes s'est bien passée, nos lutins ont repris leur habitude !

Chaque mercredi, dès la sortie d'école, une navette de ramassage amène les Bastidois à Rivières. A midi, ils retrouvent tous les autres enfants pour un premier moment de partage : le repas !

En cette fin d'année 2015, nous constatons une hausse des effectifs, avec une majorité d'enfants de moins de 6 ans. Cela demande un encadrement professionnel conséquent. Heureusement nous pouvons compter sur une équipe d'animation dynamique et bienveillante. Depuis la rentrée scolaire, c'est sur le thème « Des Racines et des Elfes » que les animatrices proposent différentes activités aux enfants. Pendant les vacances de Toussaint des sorties ont été organisées au Musée du Sucre à Cordes, au bowling de Labastide et à l'Archipel de Castres (activité piscine ou patinoire).

A partir de janvier 2016 les mercredis seront périscolaires mais l'Association va rester l'organisateur des mercredis après-midi. Cela va engendrer une gestion plus pointue mais chaque année de nouvelles contraintes bousculent notre organisation dans la gestion de l'A.L.S.H. Cela demande beaucoup de temps et de rigueur. C'est pourquoi nous accueillerons avec joie toute nouvelle recrue au sein de l'association ! En 2015, 3 nouvelles bénévoles nous ont rejointes, dont 2 Bastidoises, et nous les remercions !

En 2016 l'A.L.S.H. sera ouvert :

- les mercredis après-midi en période scolaire,
- la 1^{ère} semaine des vacances d'Hiver,
- la 1^{ère} semaine des vacances de printemps
- Début des vacances d'été du 6 au 13/07 et du 18 au 29/07
- du 20 au 28/10 pour les Vacances d'Automne.

Les modalités d'inscription pour les mercredis et les vacances restent inchangées. Nous vous rappelons qu'il est impératif d'inscrire votre enfant au moins 6 jours avant sa venue à l'ALSH. Les documents et fiches d'inscription sont disponibles au secrétariat de la mairie, auprès de la directrice et sur le site de Labastide.

Une note d'information pour 2016 va être distribuée aux familles utilisatrices de notre A.L.S.H. Elle comprend en particulier la nouvelle grille tarifaire répondant aux nouvelles obligations de la CAF.

Pour tout renseignement concernant le fonctionnement de l'A.L.S.H., vous pouvez joindre la directrice Marie-Pascale BUSQUETS au 06.59.07.07.96 ou par mail mariepopeens@wanadoo.fr

Pour tout renseignement concernant la gestion administrative vous pouvez joindre l'association par mail leselfesdesvignes@gmail.com

Toute l'équipe vous souhaite de Bonnes Fêtes de fin d'année !

Delphine HECQUET, présidente de l'Association

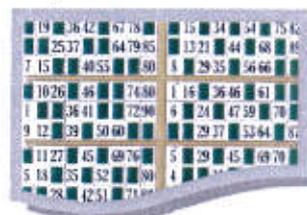
Les Amis de l'Ecole

L'association des parents d'élèves « Les Amis de l'Ecole » vous souhaite une bonne année 2016 et présente ses meilleurs vœux à tous les enfants, leurs parents ainsi que les habitants du village.

Nous espérons que les enfants de l'école ont apprécié la sortie au cinéma et le goûter de Noël offerts par l'association vendredi 18 décembre dernier.

MERCI aux parents bénévoles présents ce jour contribuant à la réussite de cette journée.

Notre prochaine manifestation pour cette nouvelle année est le traditionnel LOTO de l'école .



Il aura lieu le samedi 06 février à 20h30 dans la salle polyvalente.

Nous comptons sur vous pour venir partager ce moment convivial et tenter votre chance pour gagner les nombreux lots proposés...Tablette tactile - Lecteur Blu-ray - Jambons - Canards gras - Bons d'achats - Filets garnis et bien d'autres surprises....sans oublier notre célèbre brouette garnie !

Les gains récoltés lors de cette soirée nous permettront de financer les projets et sorties scolaires projetés cette année par l'équipe enseignante : activité musique, sorties pédagogiques, voyage de fin d'année, Classe découverte des CM et kermesse....

N'oubliez pas le CARNAVAL de l'école qui se déroulera le samedi 09 avril (de plus amples renseignements vous seront communiqués).

Nous profitons des bonnes résolutions de ce début d'année pour inviter tous les parents qui le souhaitent à venir nous rejoindre et remercier tous les bénévoles, membres et non membres, qui œuvrent toute l'année pour notre école et nos enfants.



Une fois de plus, le village s'illuminera aux couleurs des déguisements pour la plus grande joie des petits....et des grands

Nous vous donnons rendez-vous pour organiser et partager ces moments de convivialité qui enchantent nos enfants et rassemblent les parents !

A BIENTOT ! ...

Christian ROSSET, président

Vie associative

TT LABASTIDE-GAILLAC

Mettez du « Ping » dans
votre vie, ayez un style
« Pong »

Le saviez-vous ? L'origine du tennis de table n'est pas asiatique mais européenne. C'est en faisant du tennis sur gazon, que la pluie interrompait trop souvent, qu'est né en Angleterre, dans les années 1880, le tennis de table mais son développement industriel débuta aux Etats-Unis. Un grand magasin de jeu déposa officiellement la marque « Ping-Pong » en 1901 dont le terme caractérisait le son de la balle contre la raquette.

Très vite la folie du ping-pong s'empara des classes populaires et des enfants ; le jeu simple, convivial et peu onéreux s'y prêtait fort bien.

Au début, chacun utilisait les moyens du bord : table de salon, planche comme filet, couvercle de boîte de cigares ou couverture de livre en guise de raquette, balles en caoutchouc ou bouchons de liège arrondis.

C'est un ingénieur anglais, James Gibbs qui, lors d'un voyage aux Etats-Unis, s'intéressant à une balle en plastique d'un jouet d'enfant, eut l'idée de l'utiliser. Plus légère, le jeu devenait plus palpitant. Elles étaient très différentes de celles d'aujourd'hui avec un diamètre de 2 cm, soit moitié moins que les balles actuelles.

Dès 1902, la firme Parker préconise de recouvrir des plaques en bois de liège ou de cuir, prémices du revêtement moderne inventé dans les années 1950. La réglementation des tables - dimensions, couleurs, lignes, s'apparentait à celle d'une table de billard. Plus petites que maintenant elles mesuraient 1.42 m de long. Les matchs quant à eux, se faisaient en 11 points comme aujourd'hui.

Les règles calquées sur celle du tennis, se révélèrent inapplicables. La reprise de la balle à la volée et le service à 2 rebonds furent longtemps interdits. Le même joueur pouvait garder le service pendant toute la manche ou donner une seconde chance au relanceur ; bien d'autres situations furent essayées avant de trouver des règles « viables ».

Quelques dates dans l'histoire du tennis de table :

- 1890 : la première balle en celluloïd
- 1920 : ce jeu devient une vraie discipline sportive.
- 1926 : premier championnat du monde.
- 1927 : Fédération Française de Tennis de Table
- Années 50 : Le « top spin », importé par les Japonais révolutionne le jeu en valorisant les joueurs offensifs.
- 1953 : les premiers joueurs chinois font leur apparition au championnat du monde Bucarest
- 1988 : le tennis de table devient une discipline olympique.



Vieille publicité pour le tennis de table de salon



**YOSHIN-KWAI
ARTS
MARTIAUX**

Vous sont proposées des activités de détente et de loisir basées sur la gymnastique japonaise ou entretien du corps (taïso), sur l'art martial ancestral des samourais fondé sur la souplesse du corps et de l'esprit (le Jujitsu), sur l'apprentissage de techniques de défense contre d'éventuels agresseurs, à main nue ou avec un bâton (tambo, jo do), sur le Judo traditionnel et sur le ne waza (travail au sol) inspiré du Jujitsu Brésilien (JJB), ainsi que sur la relaxation et les shiatsu. L'objectif, dans une ambiance détendue et conviviale, est de prendre confiance en soi et d'atteindre un équilibre personnel. Cette activité est pratiquée en toute sécurité, quel que soit l'âge et le niveau technique, et est adaptée au niveau et aux objectifs de chacun.

Toutes ses activités s'inscrivent dans le Plan National Sport Santé Bien-Être (SSBE).

La palette est complète et il y en a pour tous les goûts. Tout se complète dans un même état d'esprit : le respect de la personne humaine, de son intégrité physique et de sa liberté de choix (chacun doit trouver sa voie). Plus qu'un sport, c'est un art martial, avec une haute valeur éducative, répondant aux attentes envers les préadolescents et adolescents, notamment avec son code moral : politesse, courage, sincérité, honneur, modestie, respect, contrôle de soi, amitié.

Plus que les grands discours, le mieux est de venir essayer (2 séances d'essai gratuites).

HORAIRES :

* Self Défense (Taïso - Jujitsu - Bâton - Tambo - Stick Fighting), sport loisir, à partir de 12 ans : mercredi de 20h00 à 21h30

* Mix Jujitsu Art (Taïso - Jujitsu - Atémi Jujitsu - Fighting pieds poings - Judo - Ne Waza - Jujitsu Brésilien), sport loisir, à partir de 12 ans : lundi de 20h00 à 22h00 et vendredi de 20h00 à 22h00

Il est possible de commencer à tout moment de l'année. La pédagogie est adaptée aux débutants.

UN ESPRIT SAIN DANS UN CORPS SAIN

YOSHIN-KWAI ARTS MARTIAUX

SALLE DES ASSOCIATIONS
81150 LABASTIDE DE LEVIS

Téléphone : 06 73 96 77 05

Messagerie : yoshin.kwai81@gmail.com

Facebook : <https://www.facebook.com/yoshinkwai.artsmartiaux>

Site : Yoshin-kwai-artsmartiaux81.jimdo.com

Vie associative



Foyer laïque

À l'aube de cette nouvelle année, le Foyer laïque de Labastide continue à jouer son rôle d'animateur dans la vie sociale de la commune et à proposer des activités sportives et culturelles pour tous grâce, en particulier, à l'investissement d'une jeune génération de bénévoles qui s'implique dans son fonctionnement et laisse entrevoir une relève bienvenue.

La section badminton ne cesse de grandir depuis sa création et pour sa 2^{ème} année de participation au championnat UFOLEP, vient de remporter une belle victoire (9 matchs à 0) contre, il faut le souligner, l'équipe UBAA (équipe de l'agglomération albigeoise). Si vous voulez rejoindre cette équipe en plein essor qui allie le sport et la convivialité, contactez le 06 79 47 38 88.

Une nouvelle activité sportive « Plurisport » vient de voir le jour à destination de tout public, masculin ou féminin, qui souhaite pratiquer un sport collectif ou individuel et ne pas se cantonner à une seule discipline. Cette activité permet, en effet, de changer de sport chaque semaine et de s'adonner au Futsal, au volley-ball, au handball, au badminton, au flag, au tennis ballon, à l'ultimate, au ping-pong... La liste n'est pas close, les participants pouvant aussi amener leurs compétences dans une discipline. Le coût de la licence pour la pratique de cette activité est fixé à 34€/année. Renseignements au 06 63 99 64 88.

L'équipe des volleyeuses bastidoises poursuit son brillant parcours parmi les équipes tarnaises engagées en UFOLEP et évolue en coupe de France féminine Honneur où elle se mesure aux 8 meilleures équipes nationales.

Les activités de gymnastique et de Pilates connaissent une belle fréquentation due, notamment, à un coût très attractif de 110€ annuel pour les 6 séances hebdomadaires

Toute l'équipe d'animation et le bureau du Foyer vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2016 et vous invitent à les rejoindre pour partager des moments de détente et de convivialité

Les sections culturelles continuent sur leur lancée depuis la rentrée :

Deux séances d'arts plastiques sont proposées : les lundis après-midi à dates pré-fixées (13h30 à 16h30) avec Olivier Bonnelarge et en soirée tous les lundis (20h30-22h30) avec un intervenant différent par trimestre : graphisme avec Emma Odin à partir de janvier et aquarelle à partir d'avril avec Fabienne Beneitez. Renseignements au 05 63 53 18 17

La séance mensuelle d'art floral a, quant à elle, atteint son effectif maximum (21 inscrites) qui nécessiterait de « pousser les murs » de la salle de réunion.

A noter dans vos agendas

MARCHÉ de PRINTEMPS le dimanche 17 avril associé avec un vide-greniers organisé par Croque-livres.

C'est une nouvelle formule qui sera proposée cette année laissant une plus grande place à l'artisanat d'art et aux produits du terroir tout en gardant une place privilégiée pour les jardiniers et horticulteurs fidèles à cette manifestation.

FESTIVAL d'ARTS PLASTIQUES

du vendredi 24 juin,
jour du vernissage
au dimanche 3 juillet
à la salle polyvalente.

Le thème : « Contraste ».



Alors, à vos pinceaux !

Activités associatives à Labastide : l'embaras du choix !

Le club Générations mouvement accueille les Séniors pour de multiples activités

Croque Livres anime la bibliothèque municipale et propose de lire et de faire lire : voir son information insérée dans le bulletin avec de nouveaux horaires

Le dimanche matin, la salle polyvalente s'anime avec les hélicoptères, drones et autres aéroglisseurs du Model's Club Albigeois

Le Comité des fêtes bastidois prépare déjà activement les 2 jours d'animation du mois de juin : les bénévoles sont bienvenus !

Le Football Club Bastidois aligne deux équipes en championnat de France et une équipe loisirs

Mémoire en liberté propose de muscler les méninges avec des jeux et des activités diversifiés

Pour plus d'informations, contacter le secrétariat ou visiter le site

Agenda

- Samedi 6 février Loto de l'école (org : Amis de l'école, salle polyvalente)
- Samedi 9 avril Carnaval de l'école (org : Amis de l'école, village)
- Dimanche 10 avril Vide dressing (org : Football Club Bastidois)
- Dimanche 17 avril Marché de printemps et vide greniers
- Vendredi 10 juin Kermesse de l'école (org : Amis de l'école)
- vendredi 17 & samedi 18 juin Fête du village (org : Comité des fêtes)
- Du 24 juin au 3 juillet..... Festival d'Arts plastiques (org : FLEP, salle polyvalente)

Adressage : c'est pour le printemps

Comme annoncé dans le précédent bulletin, mais avec un peu de retard du fait de l'importance du travail à réaliser, la commune sera en mesure d'attribuer l'adresse complète de chaque habitation dans le courant du printemps. Un autocollant portant n° et nom de la voie sera apposé sur la boîte à lettres de chaque habitation et les listes électorales seront modifiées en conséquence. Il appartiendra à chacun de vous de signaler les éventuelles modifications ou précisions aux organismes susceptibles de vous envoyer du courrier.
Rappel : il est utile de mentionner sur la boîte à lettres les noms et prénoms de tous les habitants du logement, même quand ce n'est pas le logement permanent (étudiants par exemple).

Frelons asiatiques : la commune s'engage

Suite à la discussion lors du Conseil municipal du 8 décembre, les élus ont décidé de prendre en charge la destruction des nids de frelons situés dans les propriétés privées dans la mesure où elle contribue à la sécurité de l'ensemble de la population.

La démocratie, ce n'est pas qu'au moment des élections !

Les citoyens peuvent intervenir auprès de leurs élus par courrier ou en demandant à les rencontrer. Les élus ont le devoir de rendre compte de leur action aussi souvent que possible : nous nous y efforçons à travers ce bulletin et le site. Le contact direct est essentiel : manifestations et rendez-vous individuels sont des moments privilégiés d'échanges.
Les réunions publiques sont aussi des temps forts de la vie communale. Celle organisée le 19 novembre dernier a porté sur la question des déchets mais a permis d'aborder les petits soucis et les projets de la commune. L'assemblée était réduite mais dynamique. Les échanges ont permis de corriger ou de compléter certaines actions municipales.
La prochaine réunion publique sera consacrée principalement au PLU. Elle sera annoncée sur le site, par affichage et par voie de presse.
Venez nombreux !

Permanence des élus

F. Vergnes :	samedi après-midi sur rendez-vous
R. Pourcel :	mercredi après-midi
J.C. Rols :	sur rendez-vous
I. Mosna :	sur rendez-vous



Ce numéro du bulletin municipal a été conçu et imprimé par les élus et le personnel communal.

Transmettez contributions, remarques et suggestions à la mairie :

Au 05 63 53 72 60 ou par courriel à labastide-de-levis@wanadoo.fr

La Mairie est ouverte le mardi, le mercredi, le jeudi, le vendredi de 14 h à 18 h et le samedi de 14 h à 16 h.
Téléphone : 05 63 53 72 60 - Fax : 05 63 53 72 61 - Urgences : 06 78 65 97 65
Courriel : labastide-de-levis@wanadoo.fr Site : www.labastide-de-levis.fr